

NOTRE ORIGINALITÉ

Depuis 2024, P.A SERVICES ALISTER bénéficie des ressources de l'association ALISTER, structure à but non-lucratif présidée par le docteur SENGLER. ALISTER est Pionnière en France dans le développement des habitats inclusifs, l'association a développé au cours des deux dernières décennies de nombreux services ayant pour but le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie. Initialement spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'association a récemment élargi son public cible aux personnes âgées vivant à domicile.



CONTACT

4 Rue Jean Marie Lehn,
67560 ROSHEIM
03 69 48 60 52
info@paservices-alister.fr
www.paservices-alister.fr

DEMANDEZ UN DEVIS

Afin de réaliser un devis gratuit, nous devons apprendre à vous connaître. C'est pourquoi, nous organisons systématiquement une rencontre au domicile de la future personne accompagnée. Il s'agit pour nous d'identifier ses besoins et attentes.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siret : 338 164 791 00158





VIVRE MIEUX CHEZ SOI C'EST UN CHOIX, C'EST UN DROIT

Cette phrase résume parfaitement pourquoi nous avons créé P.A. SERVICES ALISTER. Notre vocation est de donner aux personnes âgées et/ou aux personnes en situation de handicap les moyens de rester chez elles en toute sécurité.

DEPUIS 20 ANS,

P.A. SERVICES ALISTER est impliqué dans l'accompagnement au quotidien des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Notre association intervient également auprès des aidants pour les soutenir et prendre le relais dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante ou de la surveillance quotidienne et régulière d'un proche.



NOS SERVICES

SAD : SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE



AIDE À LA PERSONNE

- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la préparation et la prise des repas



GESTION DU CADRE DE VIE

- Ménage du domicile
- Lessive et repassage



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Sortir pour faire des courses et pour maintenir le lien social
- Animation et stimulation (Jeux, sorties...)



AIDE AUX AIDANTS

- Prendre le relais et ainsi vous aider à prendre du temps pour vous
- Vous permettre de rester dans votre rôle "d'enfant aimant"

Plage d'intervention :
7h00 à 19h00

Permanence pour l'accueil physique :
sur rendez-vous

Permanence pour l'accueil téléphonique :
8h30 à 17h30